

## Le multiculturalisme

**L**a population du Canada se caractérise principalement par sa dualité linguistique. Cependant, le Canada compte diverses minorités qui ont conservé leurs traits culturels distinctifs, notamment les minorités allemande, ukrainienne, italienne, grecque et chinoise pour ne nommer que celles-là. En 1986, la langue maternelle de 15 p. 100 des Canadiens n'était ni le français ni l'anglais, et la moitié d'entre eux s'exprimaient dans leur langue maternelle en famille. À défaut de leur langue d'origine, les minorités ont souvent conservé leurs traditions culturelles.

En 1971, le gouvernement fédéral a adopté une politique de multiculturalisme dans laquelle il reconnaissait que le pluralisme culturel dans un cadre bilingue constituait l'essence de l'identité du Canada. Par conséquent, les enfants des immigrants font leurs études dans au moins une des deux langues officielles pour s'intégrer pleinement dans la société canadienne, tout en étant encouragés à préserver leur patrimoine culturel. Un secrétariat d'État au multiculturalisme a été créé en 1989.

